

# Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 5 septembre 2022.

---

**Présents :** Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Amaury ROUGET, Bruno SAMSON, Marine TARTIÈRE.

**Excusé :** Frédéric BOIVIN (pouvoir à Dominique CHATRAS) ; Élia CALE.

**Secrétaire de séance :** Père Bruno SAMSON.

➤ **Début à 20 h 15.**

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

## **1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil municipal.**

*Approuvé à l'unanimité.*

## **2. Délégations données au Maire – Information du Conseil municipal.**

Dégâts liés aux orages. Les réparations par l'entreprise MABRUT à Chabanne ont coûté 4.494 €. Pour 400 m de fossés et 30 m<sup>3</sup> de pierre. L'ENTREPRISE MABRUT revient à Cournols pour intervenir sur la dégradation de la voirie à Chabanne et la reprise de la place.

## **3. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).**

Reporté au prochain conseil municipal, du fait qu'une visio-conférence est prévue pour les élus communautaires le mardi 13 septembre.

## **4. Désignation correspondant incendie et secours.**

Choisi par le maire au sein des adjoints ou conseiller délégué. Dominique CHATRAS nommé.

## **5. Aménagements circulation sur la traverse de Cournols (subvention).**

Suite à la réunion de la Commission « circulation », un projet établi par les services du Département a permis de demander une subvention dans le cadre des amendes de police.

Avant le projet définitif, une mise en place des plots en plastique nous permettra de faire des essais devant la mairie.

## **6. Mise en conformité plan cadastral de la commune.**

Présentation du devis de GEOVAL pour faire un relevé topographique complet de certaines rues, afin d'avoir une idée précise des véritables limites de la voirie. Pris en charge par la mairie : 1.350 €.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **7. Défense incendie sur le village de Chabannes.**

Il est proposé de réaliser une réserve d'eau d'environ 60 m<sup>3</sup> pour la défense incendie du village. Elle sera située derrière les conteneurs à déchets. L'aménagement du terrain sera fait dans les prochains jours.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **8. Travaux d'entretien espaces verts et chemins.**

Informations. Au niveau des chemins, l'entreprise CCMT propose de réemployer des tuiles usagées pour remblayer nos chemins. Les agriculteurs seront sollicités pour la mise en place après livraison des remblais sur les lieux préalablement définis.

### **9. Signalétique : panneau d'information entrée de village.**

Les deux panneaux situés au départ du PR et au dolmen seront refaits . Leurs emplacements seront légèrement modifiés afin d'éviter la circulation des véhicules à proximité.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **10. Délibération ajoutée : Décision modificative sur le budget fonctionnement**

Compte 011/615221 réduit de 3 500 € et création du compte 65/65811 ouvert pour un montant de 3 500 €. Nécessaire pour le logiciel de comptabilité de la mairie (sur le « cloud » ) qui doit être du fonctionnement et non de l'investissement.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **11. Informations et questions diverses.**

- L'association « Panse-bête » revient sur le fait de retirer le renard de la liste des nuisibles ESOD( Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts) serait chassé seulement en période de chasse.

*Avis favorable en majorité.*

**Prochain Conseil : le 11 octobre à 20h.**

- **La séance est levée à 22h15.**